QUÉBEC

Québec

Liste des abréviations

CÉGEP
Collège d'enseignement
général et professionnel

CNRC
Conseil national
de recherches du Canada

CRIQ
Centre de recherche
industrielle du Québec

ISTC
Industrie, Science
et Technologie Canada

MICT
Ministère de l'Industrie,
du Commerce
et de la Technologie

OCDE
Organisation
de coopération
et de développement
économique

SPI
Société des industries
du plastique du Canada
(The Society of the
Plastics Industry of
Canada)

92-06598/

QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

Publié par la Direction
des communications

Préparé par la Direction générale
de la promotion des investissements
en collaboration avec la
Direction des industries du plastique

Traduction:
Traductions Terrance Hughes inc.

Conception, graphisme
et réalisation:
Charpentier Garneau inc.
Communications

Photogravure:
Litho Acmé (Québec) inc.

Impression:
Imprimerie Canada inc.

This publication is also available
in English.

Dépôt légal : 1er trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-26157-7
© Gouvernement du Québec, 1992

Pour plus de renseignements :
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et de la Technologie
Direction générale de la promotion
des investissements
770, rue Sherbrooke Ouest, 7e étage
Montréal (Québec) Canada
H3A 1G1
Téléphone : (514) 982-3013
Télécopieur : (514) 873-4503

SOMMAIRE

La plasturgie au Québec, c'est :

- 650 entreprises, soit environ le quart de l'industrie canadienne ;
- quelque 23 000 employés ;
- près de trois milliards de dollars de ventes annuelles ;
- des perspectives de marché intéressantes, entre autres dans les secteurs de l'emballage, de la construction et du matériel de transport.

Le Québec bénéficie d'atouts importants dans la plasturgie :

- une situation géographique avantageuse pour desservir le marché du Nord-Est américain ;
- une main-d'œuvre stable et qualifiée et le meilleur réseau de formation au Canada dans ce domaine ;
- un approvisionnement local en résines fiable et abondant ;
- des centres de recherche et développement (R-D) qui collaborent étroitement avec l'industrie ;
- une fiscalité compétitive, particulièrement attrayante pour les activités de R-D et de formation de la main-d'œuvre.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
L'INDUSTRIE	6
Les entreprises	6
La production	7
La technologie	7
LE MARCHÉ	8
Les importations	8
Les exportations	8
Perspectives de développement de la plasturgie au Québec	9
■ Emballage	9
■ Construction	9
■ Matériel de transport	10
■ Ameublement et fournitures	10
■ Communications et électronique	10
■ Matériel médical	11
■ Recyclage	11
LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX	12
FACTEURS D'IMPLANTATION	13
Un approvisionnement fiable et diversifié	13
Une main-d'œuvre qualifiée	13
De l'expertise en R-D	14
Une fiscalité compétitive	15
DES CRÉNEAUX D'INVESTISSEMENT À EXPLORER	17
CONCLUSION	19
LISTE DES PRINCIPAUX CENTRES PUBLICS DE R-D	20
LA PLASTURGIE AU QUÉBEC (SCHÉMA)	

INTRODUCTION

La « plasturgie » est un terme de plus en plus utilisé pour désigner l'industrie de la transformation des matières plastiques. Il a été adopté dans ce document parce que l'industrie elle-même en accepte l'usage et pour des fins de commodité : il est court et décrit bien les activités couvertes.

Le marché des produits en plastique s'est développé rapidement au cours de la dernière décennie. Aujourd'hui, la production totale se répartit entre six secteurs, selon la consommation en résines :

- emballage (39 %) ;
- produits pour l'industrie de la construction (28 %) ;
- matériel de transport (11 %) ;
- ameublement et fournitures (6 %) ;
- communications et électronique (3 %) ;
- autres produits (13 %).

Au fil des ans, le plastique est devenu un substitut au verre, au carton, au papier et aux métaux. Cette situation est largement attribuable aux économies qu'il permet de réaliser dans les coûts de fabrication, d'assemblage et de transport des produits.

Ce document présente l'état actuel de l'industrie et du marché, les perspectives de développement dans chacun des sous-secteurs et les possibilités d'investissement dans la plasturgie au Québec.

L'INDUSTRIE

Avec la demande grandissante pour des articles économiques et pratiques, on retrouve maintenant des produits en matière plastique dans tous les secteurs, notamment ceux de l'emballage, de la construction, du matériel de transport, des électroménagers, des articles ménagers et du mobilier, des vêtements et des jouets. Les statistiques ne rendent pas toujours justice à cette industrie parce qu'elles ne tiennent compte en général que des manufacturiers dont l'activité principale est la transformation du plastique. Les fabricants de chaussures en plastique, par exemple, ne sont pas classés dans cette industrie.

Les entreprises

Le Québec compte plus de 650 entreprises actives dans la fabrication de produits en matière plastique, soit 22 % du total canadien. Plus de 90 % d'entre elles sont situées près des grands centres urbains. À elle seule, la région de Montréal et sa périphérie regroupent près de 70 % de ces établissements. L'industrie québécoise emploie environ 23 000 personnes ; ses ventes annuelles sont de l'ordre de trois milliards de dollars.

En général, les plasturgistes québécois ont tendance à ne faire appel qu'à un seul type de procédé de transformation. Par contre, l'industrie est très diversifiée, puisque la production est destinée à des segments de marché des plus variés.

Le profil de la plasturgie au Québec se compare à ses équivalents au Canada et dans le reste du monde. Ainsi, elle se compose surtout de petites et moyennes entreprises, à propriété québécoise. Celles-ci comptent une moyenne de 35 employés, ce qui correspond à la tendance mondiale. En 1989, 16 % des entreprises du domaine de la plasturgie étaient contrôlées par des étrangers, notamment des investisseurs américains et européens.

PRINCIPAUX PAYS TRANSFORMATEURS DE MATIÈRES PLASTIQUES MEMBRES DE L'OCDE (1986)

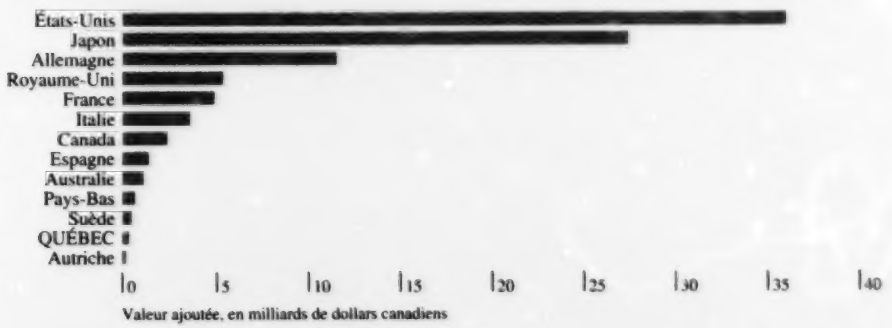

Source : OCDE

La production

Sur le plan international, pour ce qui est de la valeur ajoutée, l'industrie canadienne se classait en 1986 au septième rang des principaux pays transformateurs de matières plastiques de l'OCDE [1]. En 1990, la valeur des livraisons s'est élevée à plus de 13,3 milliards de dollars, comparativement à 6,1 milliards en 1981. Près du quart de la production canadienne provient d'entreprises québécoises.

Les secteurs de l'emballage, de la construction et du matériel de transport représentent par ailleurs près de 80% de l'ensemble de la production canadienne et québécoise.

La technologie

En dépit de leur taille, les entreprises québécoises investissent beaucoup dans la recherche et le développement ainsi que dans l'implantation de technologies avancées afin de demeurer concurrentielles. Entre 1987 et 1989, le taux d'implantation de nouvelles technologies de fabrication dans ce secteur a dépassé le taux moyen du secteur manufacturier tant québécois que canadien.

En 1988, par exemple, on comptait 43 unités de R-D dans l'industrie, dont celles de Carlew, IPL, FRE Composites, Camoplast et PPD Recherche, soit près du double de 1985. Simultanément, l'industrie a amorcé une importante modernisation de ses usines, laquelle s'est traduite par une augmentation substantielle des dépenses en immobilisations.

L'introduction de nouvelles technologies s'est surtout faite grâce à l'utilisation élargie du contrôleur programmable et des ordinateurs servant au contrôle des procédés de fabrication. La nécessité de concurrencer les firmes étrangères a amené l'introduction de la conception et de l'ingénierie assistées par ordinateur (CAO/IAO) ainsi que l'installation de réseaux informatiques reliant les entreprises avec leurs fournisseurs.

1. Voir la liste des sigles en page 2 de couverture.

LE MARCHÉ

Au cours de la dernière décennie, le marché canadien des produits en plastique a plus que doublé, passant de sept milliards de dollars en 1981 à 14,4 milliards en 1990. Malgré un effort soutenu de la part des producteurs, le Canada affiche un déficit important de sa balance commerciale dans ce secteur. Le marché québécois, pour sa part, est évalué à environ 2,7 milliards.

VALEUR DU MARCHÉ CANADIEN
(en milliards de $)

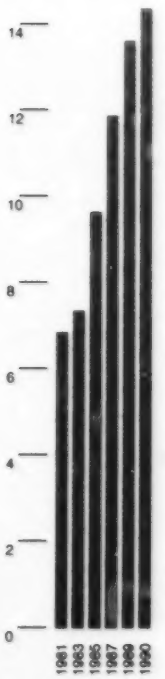

Sources : SPI et Statistique Canada

Les importations

La valeur des importations canadiennes de produits en matière plastique est passée de 1,4 milliard de dollars en 1981 à 2,6 milliards en 1990. Les produits d'emballage contribuent pour près du tiers du déficit commercial alors que les produits de construction et d'articles ménagers en représentent respectivement 29 % et 10 %. Ces secteurs présentent donc de bonnes occasions d'investissement.

Près du tiers des produits importés sont constitués de feuilles et de pellicules alors que les sacs, bouteilles, flacons et couvercles comptent pour 10 % du total. Plus de 75 % des importations proviennent des États-Unis, tandis que les pays de la CEE contribuent pour 10 % de la valeur des marchandises entrant au pays.

Les exportations

Le volume des exportations canadiennes de produits de plastique a triplé au cours des 10 dernières années. De 520 millions de dollars en 1981, elles sont passées à 1,5 milliard en 1990. Près de 90 % de la production canadienne destinée aux marchés extérieurs est dirigée vers les États-Unis. Les feuilles et pellicules composent près du quart des exportations. Elles sont suivies par les articles d'emballage et d'expédition, un secteur qui compte pour 16 % du total.

BALANCE COMMERCIALE CANADIENNE
(en milliards de $)

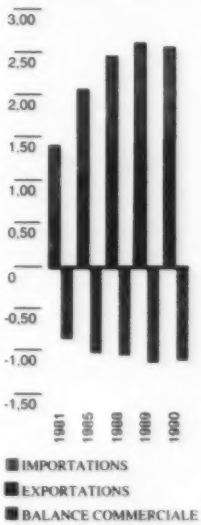

Sources : SPI et Statistique Canada

Perspectives de développement de la plasturgie au Québec

Les tendances démographiques, les nouvelles habitudes de consommation, l'évolution prévisible de la gamme de produits offerts et les préoccupations écologiques laissent entrevoir que les marchés de l'emballage, de la construction et du matériel de transport comportent de grandes possibilités de développement pour la prochaine décennie. C'est aussi le cas de ceux de l'ameublement, du matériel électrique et électronique, du matériel médical et du recyclage.

La plasturgie québécoise offre par ailleurs un potentiel intéressant aux spécialistes du design industriel et de la fabrication de moules. Les besoins à ce chapitre favorisent autant l'établissement au Québec de nouvelles sociétés que celui d'experts sur une base individuelle.

EMBALLAGE

Le plastique est de plus en plus utilisé dans le secteur de l'emballage. L'industrie estime que le développement du marché se fera principalement dans les domaines des aliments et boissons et des produits pharmaceutiques.

Plus d'une centaine d'entreprises sont actives dans l'emballage au Québec, ce qui en fait un secteur très compétitif. ***Il y a toutefois de la place pour des entreprises très productives utilisant des équipements plus avancés, ayant développé de nouvelles technologies ou qui sont actives dans un segment de marché spécialisé.***

Par exemple, la hausse marquée des ventes de fours à micro-ondes domestiques a ouvert de nouveaux marchés. L'industrie des produits pharmaceutiques utilise également de plus en plus le plastique pour remplacer le verre.

Selon une étude conjointe de la SPI et d'ISTC, ce secteur de l'industrie connaîtra un taux de croissance annuel moyen de 6,3 % d'ici 1996.

CONSTRUCTION

L'industrie de la construction fait également grand usage du plastique : tuyaux, isolants, portes, fenêtres, revêtements de sols et de murs, etc. Environ 150 manufacturiers québécois fabriquent de tels produits.

Le marché des produits de construction en plastique semble un des plus prometteurs, entre autres à cause de la croissance marquée de l'industrie de la rénovation, de l'accroissement de l'utilisation du plastique dans la construction résidentielle et de la nécessité de réduire les coûts de construction afin de favoriser l'accès à la propriété.

La rénovation des systèmes d'aqueducs et d'égouts par les municipalités pour moderniser leurs infrastructures, entre autres dans le cadre du programme québécois d'assainissement des

eaux, ainsi que les programmes d'économie d'énergie et le contexte climatique constituent autant d'autres facteurs de croissance pour les sous-secteurs des tuyaux et raccords, de la fenestration et des produits d'isolation. Au total, le taux d'augmentation annuelle de ce secteur pourrait atteindre 6,9 % d'ici 1996.

MATÉRIEL DE TRANSPORT

Les perspectives sont également intéressantes dans les domaines reliés au matériel de transport, qui englobent l'industrie automobile, les véhicules utilitaires et l'aérospatiale. Le plastique y est de plus en plus utilisé, en particulier dans la fabrication des équipements automobiles et du matériel de transport terrestre. General Motors et Hyundai occupent une place importante dans cette industrie au Québec. Il existe actuellement une cinquantaine d'entreprises de plasturgie actives dans ces secteurs.

L'industrie estime que la demande de produits de plastique dans le secteur de l'automobile connaîtra une hausse de 9 % par année d'ici 1996. En ce qui concerne le secteur de l'aérospatiale, il semble que ce taux dépassera 10 % pour encore quelques années. La présence de sociétés importantes, telles Canadair et Bell Helicopter, ainsi que l'établissement au Québec de l'Agence spatiale canadienne devraient attirer de nouveaux investissements dans ce secteur fort de l'économie québécoise.

AMEUBLEMENT ET FOURNITURES

L'industrie du meuble utilise de plus en plus les plastiques, entre autres dans la fabrication d'appareils électroménagers, le coussinage, le revêtement de sol et de murs ainsi que la construction d'armoires.

Les entreprises qui maîtrisent l'utilisation des résines phénoliques, ABS, mélamine, polyesters, polyéthylène et plusieurs des nouvelles résines d'ingénierie pourront bénéficier de la croissance prévue à moyen terme dans les marchés du meuble, des cloisons et des matelas.

COMMUNICATIONS ET ÉLECTRONIQUE

L'apparition de la bureautique et d'équipements de communication de plus en plus sophistiqués ont créé de nouveaux débouchés pour la plasturgie. Ces secteurs sont très dynamiques au Québec, avec la présence, entre autres, de Northern Telecom, un des leaders mondiaux dans les télécommunications, et de Tie Communications. Pour demeurer à la fine pointe de la technologie, le réseau de communications québécois a également besoin d'être constamment entretenu et modernisé, ce qui crée d'autres débouchés.

La recherche et le développement effectués au Québec, ainsi que l'introduction constante de nouveaux produits dans divers secteurs qui utilisent du matériel électrique et électronique, laissent aussi entrevoir des perspectives intéressantes pour la plasturgie.

D'excellentes occasions s'y présenteront, en particulier pour les sous-traitants spécialisés capables de réaliser des pièces techniques à haute valeur ajoutée.

MATÉRIEL MÉDICAL

Le secteur médical emploie de plus en plus de produits jetables faits de plastique, comme les fournitures à l'usage des patients ou des professionnels. De plus, en raison du vieillissement de la population, la quantité de soins médicaux dispensés augmentera.

Il résultera aussi de cette situation une croissance des besoins en immobilisations et en équipements qui entraînera d'autres retombées sur la demande de matériaux en plastique.

RECYCLAGE

Les préoccupations environnementales amènent de plus en plus d'entreprises à s'intéresser au recyclage du plastique. On compte actuellement une dizaine de firmes québécoises actives dans ce domaine. Cependant, les possibilités sont grandes du côté du recyclage des ordures ménagères et du déchiquetage d'automobiles, pour ne nommer que ceux-là. Le Québec dispose d'un système de collecte sélective et de centres de tri permettant la récupération des produits en plastique susceptibles d'être recyclés.

Plusieurs chercheurs travaillent sur le développement de nouvelles technologies de recyclage, notamment ceux de l'Institut des matériaux industriels de Boucherville, du Centre de recherche appliquée sur les polymères, rattaché à l'École polytechnique de Montréal, et du Groupe de recherche sur les fibres et plastiques provenant des carcasses d'automobiles du département de génie chimique de l'Université Laval.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

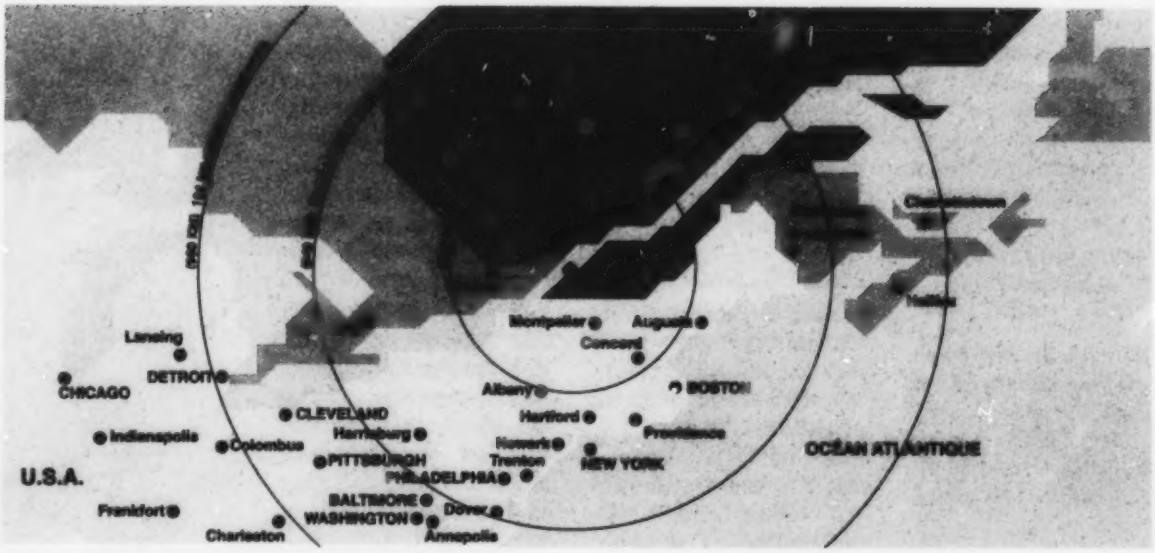

L'Accord de libre-échange signé en 1988 par le Canada et les États-Unis propose l'élimination graduelle des droits et tarifs imposés sur le commerce entre les deux pays sur une période de 10 ans.

Selon cette entente, les droits sur les matières plastiques (résines) seront abolis d'ici 1994. Cette baisse représente une réduction moyenne de 1 % par année. De leur côté, les produits en plastique verront leurs droits de douane éliminés sur une période de 10 ans, par tranches annuelles égales.

Le traité signé par ces deux pays, ainsi que la conclusion éventuelle d'un accord avec le Mexique, ouvre le vaste marché nord-américain aux entreprises situées au Québec ou qui s'y implantent. Il s'agit d'un marché potentiel de 325 millions de consommateurs ou, ***dans un rayon de 1000 kilomètres de Montréal, d'un marché de près de 100 millions de personnes résidant dans 14 États américains et cinq provinces canadiennes.***

FACTEURS D'IMPLANTATION

Un approvisionnement fiable et diversifié

L'entreprise qui s'implante au Québec peut compter sur une source fiable et diversifiée d'approvisionnement en plastiques et en résines synthétiques. Le complexe pétrochimique situé dans la région de Montréal compte en effet une quinzaine d'entreprises, dont cinq sont spécialisées dans la fourniture de résines utilisées dans certains matériaux composites.

Au cours des dernières années, ces entreprises ont réalisé de vastes programmes d'investissement. Parmi celles-ci se trouvent Pétromont et Himont, cette dernière étant une filiale de la multinationale italienne Feruzzi. Ces investissements ont entre autres permis la construction de nouvelles installations de fabrication de polyéthylène de haute densité et de polypropylène, homo et copolymères.

Les plasturgistes peuvent se procurer, auprès de ces fournisseurs, diverses autres résines thermoplastiques et thermodurcissables, comme le polyéthylène de basse densité, le polystyrène, le polychlorure de vinyle, l'acrylonitrile-butadiène-styrène, le polyacrylonitrile, les polyesters saturés et insaturés, le polyacétate de vinyle et les résines à base de phénol, d'urée et de formaldéhyde.

Dans un autre domaine, les plasturgistes peuvent s'appuyer sur l'expertise d'une soixantaine d'entreprises dans la fabrication de moules et matrices. Ces firmes très spécialisées satisfont les besoins des entreprises situées non seulement au Québec, mais aussi en Ontario et dans les États américains limitrophes.

Une main-d'œuvre qualifiée

Le Québec se démarque des autres provinces canadiennes en matière de formation par sa gamme de programmes de qualité qui s'adressent aux élèves des différents niveaux scolaires.

Au niveau secondaire, le ministère de l'Éducation offre trois programmes de formation professionnelle. Il s'agit de la conduite et du réglage de machines à mouler les plastiques, de la fabrication de moules ainsi que du modelage et du stratifiage en plastique renforcé. Tous les cours sont axés sur la formation pratique en usine. Ces programmes sont offerts dans cinq établissements secondaires, dont deux sont situés près de la ville de Québec et les trois autres, à Montréal ou à proximité.

Pour les élèves qui désirent accroître leur compétence, trois cégeps ont mis sur pied un programme menant à l'obtention d'un diplôme. Le cégep Ahuntsic de Montréal se spécialise dans les thermoplastiques. Celui de Thetford Mines, situé à 150 kilomètres de Montréal, insiste davantage sur la fabrication de moules. Celui de Saint-Jérôme, près de Montréal, a développé une expertise dans le domaine des composites. Il dispose d'une usine-école et d'installations de R-D qui sont aussi au service des entreprises. Ses cours de formation sur mesure sont réputés. Le personnel enseignant de ces cégeps a été formé dans les meilleures institutions d'Europe et des États-Unis.

Le Québec compte par ailleurs environ 30 000 ingénieurs diplômés. Il est doté d'une quinzaine d'universités ou écoles affiliées, dont trois universités de langue anglaise. De ce nombre, huit offrent un programme complet de génie. L'École polytechnique, l'Université McGill et l'Université Laval proposent de plus un programme de génie des matériaux.

Le gouvernement du Québec met à la disposition des entreprises une vaste gamme de programmes d'aide à la formation, au recyclage, à l'adaptation et au reclassement de la main-d'œuvre. Des cours peuvent même être donnés sur les lieux de travail.

Le Québec offre également ***un crédit d'impôt remboursable*** à la formation de la main-d'œuvre. Les dépenses engagées en matière de formation professionnelle et technique y sont admissibles. ***Ainsi le coût net d'une dépense de 100$ à cette fin peut être ramené à 48,50$ ou à environ 54$, selon le statut fiscal de l'entreprise.***

De l'expertise en R-D

Les gouvernements du Québec et du Canada ont tous deux créé plusieurs centres de recherche qui peuvent contribuer au succès des activités de R-D des entreprises établies au Québec.

Le Centre de recherche industrielle du Québec est une société d'État qui a comme mission de soutenir et de stimuler le développement technologique des sociétés manufacturières du Québec. Il travaille en étroite collaboration avec ses entreprises clientes pour les aider à réaliser leurs projets, en leur offrant une assistance technique, une aide au transfert technologique ou une information technique et de marché. En ce qui a trait à la plasturgie, il a développé une approche intégrée qui lui permet d'analyser un projet à compter de la conception jusqu'à la réalisation du produit final.

Une équipe du CRIQ se consacre à l'étude des matériaux, des procédés, des techniques de fabrication, des produits et de la production. Elle peut apporter une aide précieuse aux entreprises ne disposant pas de la capacité nécessaire pour réaliser elles-mêmes un projet de recherche.

L'Institut des matériaux industriels du CNRC peut également réaliser sur commande divers projets de R-D. Laboratoire de classe internationale, il met à la disposition de l'industrie son personnel de chercheurs qualifiés afin d'aider les entreprises à mettre au point de nouveaux matériaux et à créer des logiciels et systèmes experts permettant d'intégrer l'ensemble des fonctions de conception et de fabrication.

Plus de 65 % des travaux de recherche de l'Institut sont réalisés dans le cadre de projets coopératifs, c'est-à-dire menés en coparticipation avec l'industrie, les universités et d'autres organismes de recherche. L'aide technique peut prendre diverses formes, comme des échanges de personnel, l'accès à des laboratoires et des travaux conjoints avec des consortiums d'entreprises ou des associations.

TAUX D'IMPOSITION
(%)

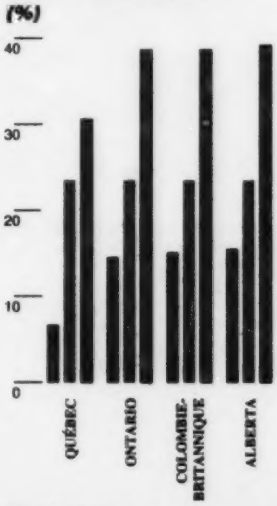

Source : MICT, *Des Techno-dollars à votre portée – La fiscalité*, août 1991.

La plupart des universités québécoises possèdent également des groupes de recherche spécialisés dans le domaine des plastiques.

Une fiscalité compétitive

De toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui assujettit les sociétés manufacturières à l'impôt sur le revenu le moins élevé.

Afin d'encourager les investissements dans l'industrie manufacturière, le gouvernement du Canada accorde un crédit d'impôt qui varie entre 15 % et 30 % des dépenses admissibles. Lorsque ces investissements sont destinés à la recherche, le crédit peut atteindre 35 %.

Le Québec consent par ailleurs un crédit d'impôt remboursable supplémentaire égal à 20% des salaires versés pour la recherche scientifique faite au Québec, ou égal à 40% lorsqu'il s'agit de petites entreprises sous contrôle canadien. Ce taux est également fixé à 40% de l'ensemble des dépenses de recherche et développement lorsqu'elles sont réalisées en collaboration avec une ou des universités du Québec.

Le taux du crédit d'impôt est de plus établi à 40% de la totalité des dépenses lorsque celles-ci sont engagées dans des projets de recherche précompétitive, avant production, ou des projets mobilisateurs agréés.

Finalement, le Québec accorde un congé fiscal sur le revenu des particuliers aux chercheurs étrangers, spécialisés en sciences pures ou appliquées ou dans un domaine connexe, pour une période maximale de 24 mois d'activités de recherche auprès d'une entreprise établie au Québec.

COÛT NET AU QUÉBEC D'UNE DÉPENSE DE RECHERCHE DE 100$
(50$ en achat d'équipements et 50$ en salaires)

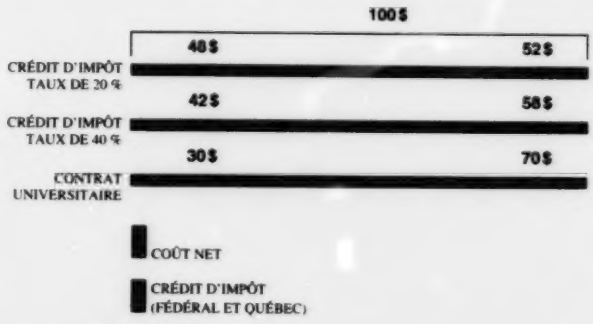

Source : MICT, *Des techno-dollars à votre portée — La fiscalité*, août 1991.

DES CRÉNEAUX D'INVESTISSEMENT À EXPLORER

En favorisant le développement de certains regroupements industriels, ou grappes industrielles, le gouvernement du Québec vise à créer une synergie qui aura un effet multiplicateur sur le développement économique et technologique de l'industrie et, par conséquent, sur celui de tout le Québec. Il a identifié la pétrochimie et les plastiques comme un des groupes industriels importants sur lesquels fonder sa stratégie.

Dans cette optique, le Québec cherche aussi à favoriser le développement de secteurs qui sont de grands utilisateurs de plastique, comme l'aérospatiale, les technologies de l'information, les produits pharmaceutiques, les équipements de transport terrestre et l'agroalimentaire.

En plasturgie, il entend entre autres appuyer la formation ou l'établissement d'entreprises de taille moyenne à grande, qui soient en mesure de bénéficier d'économies d'échelle, de même que d'entreprises de toutes tailles situées dans un créneau spécialisé ou utilisant des technologies ou des matériaux de pointe. Il a de plus identifié certains sous-secteurs où il existe un potentiel de croissance à explorer. C'est notamment le cas des produits pour la construction, du matériel de transport ainsi que du matériel électrique et électronique. (Voir en annexe la représentation graphique de l'industrie de la plasturgie au Québec.)

Le Québec est particulièrement intéressé, par surcroît, à attirer des sociétés ou des professionnels actifs dans la fabrication de moules et matrices ou dans le design industriel.

Les entreprises peuvent compter sur le support efficace des gouvernements du Québec et du Canada dans leurs démarches pour s'implanter au Québec. En particulier, la Société de développement industriel, une société d'État québécoise, offre un soutien financier, par exemple sous la forme de prêts non garantis, aux entreprises désirant investir au Québec ou qui réalisent des activités de développement technologique. Diverses autres mesures en matière de formation de la main-d'œuvre sont également disponibles.

Le Fonds de développement technologique du Québec, qui a pour but de favoriser la recherche et le développement de nouveaux procédés et technologies dans les domaines de pointe, peut appuyer certains projets majeurs de R-D. Ce fonds, doté de 350 millions de dollars sur cinq ans, s'intéresse en particulier à la mise au point de nouveaux matériaux.

La Société générale de financement, une autre société d'État québécoise, peut s'engager dans un projet de développement industriel important dans certains secteurs jugés stratégiques, notamment dans celui du matériel de transport. Ces projets sont alors réalisés avec des partenaires reconnus comme chefs de file dans leur domaine d'activité.

Si un partenariat avec une ou des entreprises existantes est souhaité, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie est en mesure de fournir les informations pertinentes et de jouer un rôle d'intermédiaire, s'il y a lieu.

CONCLUSION

Le Québec bénéficie d'atouts importants pour les entreprises de la plasturgie désireuses d'y investir. Sa situation géographique et un réseau de transport efficace permettent de desservir facilement et rapidement le marché américain. L'approvisionnement en résines y est fiable et abondant. Sa fiscalité des plus concurrentielles favorise les entreprises les plus performantes et celles qui réalisent des activités de R-D et de formation. Enfin, la main-d'œuvre est stable, diversifiée et qualifiée.

Les investissements en plasturgie au Québec peuvent prendre plusieurs formes :

- un investissement direct se concrétisant par l'implantation d'une unité de fabrication ou d'un centre de R-D ;
- un partenariat avec une entreprise déjà installée au Québec avec apport de savoir-faire ;
- la conclusion d'une alliance stratégique avec une entreprise déjà en place, visant le transfert de savoir-faire et de techniques de fabrication ou la conclusion d'accords commerciaux.

Le personnel de la Direction générale de la promotion des investissements du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et celui des bureaux du Québec à l'étranger du ministère des Affaires internationales se feront un plaisir de répondre à toute demande d'information additionnelle.

LISTE DES PRINCIPAUX CENTRES PUBLICS DE R-D

Centre de recherche
industrielle du Québec
333, rue Franquet
C.P. 9038
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7
Tél.: (418) 659-1550

Centre des matériaux
composites de Saint-
Jérôme inc.
303, rue Parent
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 2A1
Tél.: (514) 436-3042

École polytechnique
Centre de recherche
appliquée sur
les polymères
C.P. 6079, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3A7
Tél.: (514) 340-4629

Institut des matériaux
industriels
75, boul. de Mortagne
Boucherville (Québec)
J4B 6Y4
Tél.: (514) 641-2280

Université Concordia
Département de génie
mécanique
1155, boul. de Maisonneuve
Ouest
Bureau H929
Montréal (Québec)
H3G 1M8
Tél.: (514) 848-3131

Université Laval
Centre de recherche
en sciences et
ingénierie des macro-
molécules
Faculté des sciences
et du génie
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3683

Université McGill
Département de génie
mécanique
817, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2K6
Tél.: (514) 398-8070

Université McGill
Polymère McGill
801, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 2K6
Tél.: (514) 398-6934

LA PLASTURGIE AU QUÉBEC

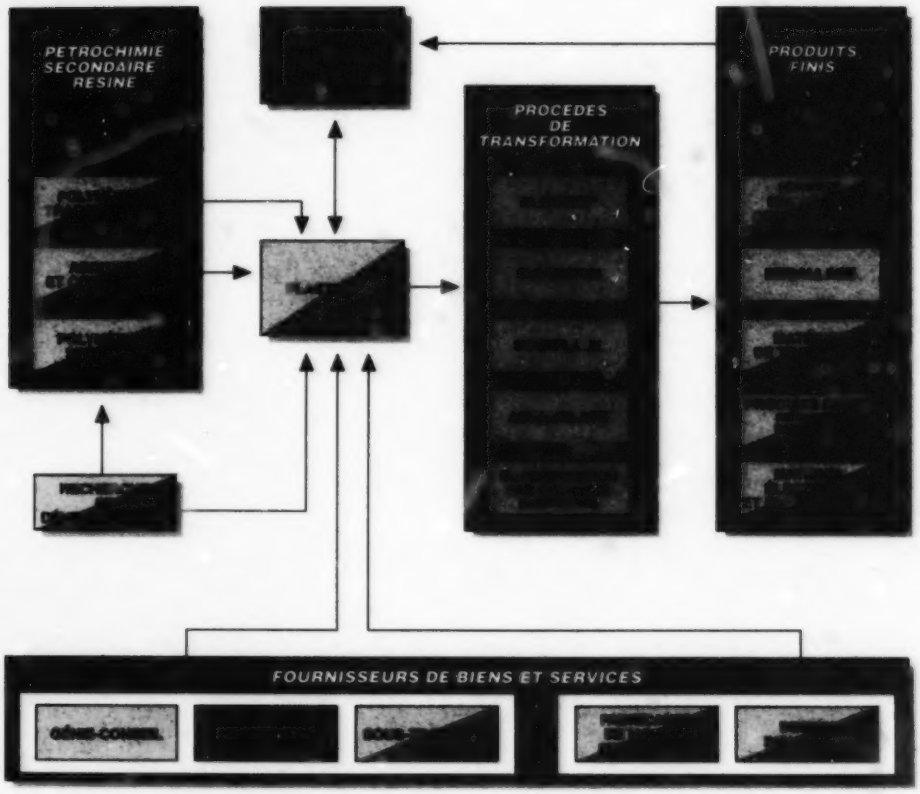

- SECTEUR COMPÉTITIF
- BASE INDUSTRIELLE EXISTANTE
- POTENTIEL DE CROISSANCE

TOKYO